

Dijon, le 19 avril 2019

La rectrice

à

mesdames et messieurs les personnels de l'éducation nationale, nés entre 1952 et 1959, exerçant un métier ou une discipline susceptible d'avoir exposé aux poussières d'amiante.

s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

### Secrétariat général

Cédric PETITJEAN  
Secrétaire général adjoint  
Directeur des ressources humaines

Référence :  
CP/LJ/n° 2019-018  
Téléphone :  
03 80 44 84 27

Courriel :  
sg@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon Cedex

### **Objet : Suivi médical de l'exposition aux poussières d'amiante des agents de l'Etat**

**Du fait de l'activité que vous exercez ou de la discipline que vous enseignez, vous avez pu être exposé(e) aux poussières d'amiante.**

Pour cette raison, il vous est proposé de procéder à une évaluation de cette exposition en vue de bénéficier, si nécessaire, d'une surveillance médicale renforcée. Pour ce faire, vous êtes invité(e) à renseigner, **de la manière la plus précise possible** le questionnaire d'auto évaluation disponible sur [le site académique](http://le.site.academique).

Pour améliorer la lisibilité des réponses, vous êtes invité(e) à saisir vos réponses dans le formulaire dématérialisé avant de l'imprimer.

Pour que l'évaluation de votre situation soit la plus précise possible, vous veillerez à détailler les informations suivantes :

- les **métiers** exercés, ou les **corps, spécialités** ou **disciplines** enseignées,
- les **activités** et **matériaux** susceptibles de libérer des fibres d'amiante.

Après avoir complété et imprimé ce questionnaire, vous le mettrez sous enveloppe cachetée et libellée à l'adresse suivante :

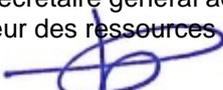
Rectorat de l'académie de Dijon  
Secrétariat Général / Direction des ressources humaines  
2 G rue du Général Delaborde  
21000 DIJON.

**Vous remettrez cette enveloppe à votre chef d'établissement ou de service avant le 17 mai 2019.**

Je vous précise que votre questionnaire sera rendu anonyme par la direction des ressources humaines de l'académie pour garantir la confidentialité des réponses. Après analyse, la direction des ressources humaines vous communiquera les résultats de l'évaluation. Si votre niveau d'exposition à l'amiante le justifie, un rendez-vous auprès du médecin de prévention pour mettre en place le suivi médical adapté à votre situation vous sera proposé.

**Pour toute question** concernant votre participation à cette consultation ou le remplissage du questionnaire, vous êtes invité(e) à contacter la Direction des ressources humaines de l'académie de Dijon à l'adresse suivante : [ce.drh@ac-dijon.fr](mailto:ce.drh@ac-dijon.fr).

Pour la rectrice et par délégation,  
le secrétaire général adjoint,  
Directeur des ressources humaines,



Cédric PETITJEAN